

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Restructuration et agrandissement de l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel

Résultats

Le jury de ce concours de projet s'est réuni les 2, 3 et 13 février dernier au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel. A l'issue de ses travaux, il a décerné les prix suivants:

- 1^{er} prix Fr. 38 000.— MM. Robert Monnier et Laurent Geninasca, architectes, Neuchâtel
 2^e prix Fr. 30 000.— M. Claude Rollier, architecte, Neuchâtel
 3^e prix Fr. 22 000.— M. Walter Schindler, architecte, Zurich
 4^e prix Fr. 18 000.— Itten + Brechtbühl AG, MM. Christoph Mid-
 delberg, Richard Dolezal, Peter Staub, archi-
 tectes, Berne
 5^e prix Fr. 12 000.— MM. Henri Mollet, Jean-Pierre Bechtel,
 architectes, Bienne
 6^e prix Fr. 11 000.— MM. Edouard Weber, Neuchâtel, Philippe
 Oesch, Le Locle, Georges-G. Haefeli, La
 Chaux-de-Fonds, architectes
 7^e prix Fr. 10 000.— M. Patrick Devanthery, M^{me} Inès Lamuniè-
 re, architectes, Genève
 8^e prix Fr. 9 000.— Richter et Gut SA, MM. Max Richter,
 Marcel Gut, Jacques Richter, architectes,
 Lausanne

L'exposition publique des projets aura lieu du 28 février au 19 mars 1989 au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel. Heures d'ouverture: tous les jours (sauf lundi) de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures; jeudi, prolongation jusqu'à 21 heures.

Restructuration de la place de la Gare, Lugano

Résultats

Onze projets ont été admis au second tour, sur les 27 projets reçus au premier tour de ce concours organisé conjointement par les CFF, les PTT et la Ville de Lugano.

Le jury s'est réuni les 20, 21, 22 et 23 février dernier. A l'issue de ses travaux, il a décerné les prix suivants:

- 1^{er} prix Antonio Antorini, Gentilino et Aurelio Galfetti, Bellin-
 zone
 2^e prix Flora Ruchat-Roncati, Dolf Schnebli, Isidor Ryser, Zu-
 rich et Stefan Häuselmann, Baden
 3^e prix Mario Campi, Lugano et Franco Pessina, Massagno
 4^e prix Tita Carloni, Rovio, Roberto Nicoli, Carona, Flavio
 Moro, Arbedo et Diego Generelli, Tegna
 5^e prix Rudy Hunziker, Tesserete
 6^e prix Henri Mollet et Jean-Pierre Bechtel, Bienne
 7^e prix Marco Krähenbühl, Giovanni Calfetti, Ivo Trümpy, Riva
 San Vitale
 8^e prix Luca Ortelli, Côme (I)
 Achat Peter Zumthor, architecte, Haldenstein
 Achat Giampiero Camponovo, architecte, Breganzona

Le jury recommande aux maîtres de l'ouvrage de poursuivre l'éla-
 boration des projets ayant obtenu les deux premiers prix.

L'exposition publique des projets aura lieu du 1^{er} au 12 mars 1989 au pavillon Arte Casa, viale Castagnola, à Lugano. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 17 h à 21 h 30, samedi et dimanche de 14 h à 21 h 30.

Aménagement du lieu-dit «Gare du Flon» – Projet Botta-Mangeat

Exposition

Contrairement à ce que nous annoncions dans notre dernier numé-
 ro, il n'est pas encore trop tard pour visiter l'exposition du projet
 d'aménagement de la vallée du Flon élaboré par les architectes
 Mario Botta et Vincent Mangeat sur mandat du Holding Lausanne-
 Ouchy. En effet, ce dernier a décidé de prolonger cette exposition
 jusqu'au samedi 11 mars.

Elle est présentée à la rue de Genève 23, à Lausanne (cheminement
 indiqué à partir du haut des escaliers de Bel-Air, du Grand-Pont et
 du Grand-Chêne). Heures d'ouverture: lundi à vendredi de 14 h à
 19 h (visite commentée entre 17 h 30 et 19 h), samedi et dimanche
 de 10 h à 12 h (avec visite commentée).

Personne ne voudra manquer cette occasion de comparer le projet
 Botta-Mangeat avec ceux des lauréats du concours organisé par la
 Ville de Lausanne, dont l'exposition se visite également jusqu'au
 11 mars au centre administratif Karl Steiner. Tout au plus pourra-
 t-on regretter de ne pas trouver tous ces projets réunis dans les
 mêmes locaux.

Actualité

Orientation/Formation: une articulation douloureuse!

Quelques chiffres

Dans le canton de Vaud, 55%
 des entreprises occupent moins
 de 6 personnes et 74% moins de
 11 personnes, ce qui fait appa-
 raître que le domaine des res-
 sources humaines est essentiel-
 lement du ressort du «patron».
 Si le journal (annonces) est le
 mode de recrutement le plus
 utilisé (75%), il est à remarquer
 que dans les professions «ma-
 nuelles», le contact ne se crée
 pas par la voie dite administrai-
 tive, mais bien sur le «terrain»,
 sur les chantiers, lors de mani-
 festations sociales ou sportives.
 Dans les PME vaudoises, 46%
 des employés sont sans forma-
 tion particulière et 44% sont is-
 sus d'une école professionnelle
 (CFC)¹. Ce sont ces derniers
 qui assureront à terme l'enca-
 drement et c'est à eux que notre
 projet s'intéresse.

La dernière enquête annuelle
 de l'USAM révèle qu'en Suisse,
 98 professions sur 154 concer-
 nées par l'enquête souffrent
 d'une pénurie de candidats à
 l'apprentissage et ce problème
 est aggravé de 10% par rapport
 à l'année précédente.

La situation des futurs apprentis

Les moyens mis à la disposition
 des futurs apprentis pour réali-
 ser leur choix professionnel
 sont très restreints, et il existe
 une disproportion entre ces
 moyens et l'importance de l'en-
 jeu: un métier pour la vie!

Le problème majeur est certes
 d'entrer en contact avec des en-
 treprises qui offrent une place
 d'apprentissage, mais surtout
 avec un grand nombre de ces
 entreprises pour faire un choix
 qui en soit un!

Or, dans la pratique, cela signi-
 fie:

- qu'il faut se procurer plu-
 sieurs dizaines d'adresses
 d'entreprises susceptibles de
 chercher un apprenti (l'an-
 nuire restant la règle);
- qu'il faudra écrire à l'aveu-
 gle, puisqu'une «centrale
 des postes d'apprentissage»
 n'existe pas;
- qu'il faudra se rendre à plu-
 sieurs rendez-vous qui ne dé-
 boucheront sur rien, faute de
 «communication», et perdre

ainsi plusieurs demi-jour-
 nées en vain;

- que l'on prendra ce qui reste
 faute d'avoir le choix, ou
 le temps, ou l'envie de ré-
 pondre à d'autres interroga-
 toires.

La situation des entreprises

De leur côté, les entreprises
 sont divisées en deux grands
 groupes: celles qui ont un ser-
 vice du personnel et les autres.
 Dans les grandes entreprises, il
 existe un service du personnel
 organisé pour planifier la for-
 mation et l'engagement des ap-
 prentis, et qui peut tout au long
 de l'année faire face aux de-
 mandes spontanées et rensei-
 gner les jeunes sur l'entreprise.
 Dans les petites entreprises, le
 problème du personnel est trait-
 té par le «patron» ou un res-
 ponsable de services généraux
 (comptabilité, secrétariat, etc.).
 Le problème des apprentis ap-
 paraît ainsi comme une sur-
 charge qu'il convient d'«expé-
 dier» le plus rapidement et le
 plus simplement possible.

Dans tous les cas, la majorité
 des démarches sont faites avant
 de considérer le facteur hu-
 main, de rencontrer les intéres-
 sés, d'avoir accès à l'informa-
 tion, d'où une perte de temps
 incroyable puisque c'est préci-
 sément de cette entrevue que
 découle la décision.

On constate donc un grand vide
 «organisationnel» entre la fin
 de l'école et le début de l'ap-
 prentissage, vide qu'il convien-
 drait de combler dans l'intérêt
 de notre économie.

A priori erronés

Contrairement à une idée bien
 ancrée dans les mentalités, ce
 ne sont pas les apprentis qui
 sont «demandeurs».

En effet, chacun sait que l'ave-
 nir de l'économie en général,
 vaudoise en particulier, compte
 tenu du tissu qui la compose,
 dépend essentiellement de la
 formation professionnelle que
 nous donnerons à nos jeunes.
 Chaque corps de métier a un in-
 térêt vital à assurer une forma-

¹Source: PME vaudoises, FI-
 DAM 87.

tion adéquate dans sa branche s'il veut survivre à moyen terme. Chaque entrepreneur doit en être conscient, et participer à cet effort.

Par conséquent, ce sont les entreprises qui sont «demandeurs», et c'est donc à elles de faire un effort pour séduire les jeunes.

C'est un *investissement* !

Interface concrètement

Samedi 11 mars 1989, de 9 à 18 heures, au Palais de Beaulieu, pavillon 8, aura lieu Interface-Apprentis, le premier salon du recrutement consacré aux apprentis². Il réunira :

- d'une part des «exposants», qui sont des entreprises de la région ou du canton (rayon 40-50 km) et qui offrent des places d'apprentissage ; installés par groupes d'activité (mécanique, électricité, bois, etc.), ils disposent chacun d'un petit espace équipé d'une table et de quelques chaises ; le patron y accueille les visiteurs, sans aucun protocole, pour répondre à leurs questions, présenter son entreprise, voire entamer un entretien de présélection ; ainsi, en une journée, il rencontrera une cinquantaine de jeunes intéressés à son entreprise (via le guide de visite), il pourra répondre à leurs questions et «vendre» son entreprise à ceux qui ne la connaissent pas ; à la fin de la journée, il devrait avoir sélectionné trois ou quatre dossiers quasi définitifs ;
- d'autre part des visiteurs, qui sont des jeunes gens entre 14 et 18 ans, à la recherche d'une place d'apprentissage dans une profession ou d'une place de stage qu'ils ont choisie en collaboration ou non avec l'orientation professionnelle ; munis du guide de visite, ils parcourent les allées du salon dans le secteur qui les intéresse et s'arrêtent auprès de certaines entreprises pour leur poser des questions précises, sans engagement ; ils peuvent, avant d'entrer dans le vif du sujet, glaner encore quelques informations auprès des associations professionnelles qui auront jugé bon d'être présentes ; après avoir rencontré plusieurs entreprises, ils reviennent auprès de celle qui les a séduits pour y annoncer formellement leur candidature, don-

ner les papiers nécessaires et fixer un ultime rendez-vous ; ainsi, en une demi-journée, il leur est possible d'avoir un ou plusieurs entretiens auprès d'entreprises qui leur offrent une place ; ils auront pu poser des questions précises et avoir un contact «personnel» avant de poser leur candidature.

Intérêt pour tous !

Pour les visiteurs-candidats, les avantages sont multiples :

- en une demi-journée, ils peuvent avoir une dizaine de brefs entretiens avec des entreprises qui les intéressent ;
- ils économisent ainsi des quantités de lettres et bien des journées perdues en déplacements ;
- les démarches entreprises à la suite de ces contacts sont faites en connaissance de cause et ont donc bien des chances d'aboutir ;
- l'information échangée est dense, puisque chacun vise l'essentiel ;
- ils peuvent immédiatement comparer les entreprises entre elles ;
- ils sont détendus, et donc mieux à même de juger des différentes offres.

Gain de temps, d'argent, d'efficacité !

Pour les entreprises, également, les avantages sont nombreux :

- elles rencontrent des candidats motivés qui viennent s'informer librement sur les possibilités du marché, et non plus seulement ceux qui «cherchent» une place, d'où une augmentation en qualité et en quantité des candidats rencontrés ;
- elles concentrent sur un ou deux jours les entretiens de présélection avec des gens «acquis» à leurs arguments et donc potentiellement intéressants ;
- elles bénéficient de l'énorme publicité faite par l'organisateur autour de la manifestation, et donc d'un impact auprès du public cible bien supérieur à celui d'une campagne de recrutement traditionnelle ;
- certaines entreprises «défavorisées», parce que peu connues, ont ainsi une chance d'entrer en contact avec beaucoup de jeunes et de les séduire.

Gain de temps, d'argent, d'efficacité !

Avenir et évolution

Bien sûr, une telle manifestation, même si elle apporte un indéniable avantage par rapport à la situation actuelle, n'est pas une panacée. Personne ne peut

garantir que chacun y trouvera son «bonheur».

Toutefois, les entreprises qui y participeront seront celles qui font preuve d'un certain état d'esprit novateur, de dynamisme, et donc qui auront toutes les chances de plaire aux jeunes visiteurs. D'autre part, le même état d'esprit devrait guider les jeunes, et ce sont certes les plus hardis qui «mèneront le bal», ce dont les entrepreneurs profiteront !

Même si comparaison n'est pas raison, il faut d'ailleurs noter qu'une telle formule fonctionne à satisfaction dans d'autres pays européens. Il faut espérer que nous saurons aussi comprendre son intérêt pour nos jeunes, à l'heure où l'apprentissage se dévalorise, et cela même s'il y a une certaine méfiance nationale face à la nouveauté.

Une telle manifestation tend naturellement à être un complément à l'orientation professionnelle. En effet, il est possible d'envisager que l'organisateur, en collaboration avec les associations professionnelles et l'orientation professionnelle, mette sur pied un complément au salon Interface proprement dit sous la forme d'une Expo-

Apprentis. Celle-ci se déroulerait pendant quelques jours avant le salon et permettrait aux jeunes, individuellement ou en classes, de venir poser des questions et de s'informer plus concrètement sur certains aspects du métier qu'ils ont choisi, auprès des associations professionnelles présentes.

L'impact de cette manifestation auprès des jeunes serait certainement plus important que celui de tentatives isolées de certaines associations professionnelles, au sein de grandes manifestations comme le Comptoir Suisse ou Habitat & Jardin, puisque le public cible n'avait pas été clairement informé.

Il est important pour nous, à l'heure européenne d'une concurrence toujours plus vive, que nous restions entrepreneurs, que nous nous libérions de tous les «schémas directeurs» trop contraignants, afin d'assurer la relève par tous les moyens à notre disposition.

Interface-Apprentis

Pierre Chavan
Case postale 384
1001 Lausanne
Tél. 021/22 86 69
Fax 021/23 99 20

Swissbau 89 : au-delà de toute attente

Avec 152 497 cartes d'entrée vendues à Swissbau 89, 8^e Exposition suisse de la construction qui s'est achevée à Bâle le 5 février 1989, après six jours d'intense activité dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons, l'attente a une fois de plus été dépassée. Par rapport à Swissbau 87, on enregistre une progression de 5,5%. Le chiffre de 1989 ne tient en outre pas compte des 2021 entrées gratuites accordées à des classes d'école ainsi que des cartes remises gratuitement ou vendues aux exposants. L'intérêt croissant des visiteurs professionnels se reflète notamment dans l'augmentation de 25% des cartes d'acheteur vendues.

Les transports publics bâlois (BVB) et la police bâloise ont eu beaucoup à faire pour acheminer jusqu'aux portes de l'exposition les nombreux visiteurs transportés par les CFF ou arrivés avec leur voiture particulière. Le système Park & Ride a connu une forte fréquentation. Une première brève analyse, réalisée par Konso SA, Institut d'études de consommateurs et d'analyses sociales SA, Bâle, a recensé 1988 personnes de plus de 15 ans sortant de la foire. Les visiteurs viennent en majeure partie - 92% - de Suisse

et se répartissent comme suit par cantons et régions : avec 15% des visiteurs, le canton de Zurich vient en tête ; viennent ensuite le canton de Berne avec 14%, le canton d'Argovie avec 10%, le canton de Bâle-Ville avec 10% et le canton de Bâle-Campagne avec 9%. 12% des visiteurs habitent en Suisse orientale et dans les Grisons, 9% en Suisse romande et 8% en Suisse centrale. La part des visiteurs étrangers, venus pour moitié de République fédérale allemande et d'Autriche, représente 8%.

La structure des âges est pratiquement inchangée ; en revanche, le nombre de visiteuses est de nouveau en légère progression et passe à 15% (1987 : 13%). Le grand nombre de visiteurs entre 15 et 39 ans (66%) trouve également confirmation dans le chiffre de 43% (1987 : 39%) pour les personnes qui visitaient l'exposition pour la première fois.

70% des personnes interrogées visitaient l'exposition pour des raisons professionnelles, dont 41% exercent à titre indépendant ou appartiennent aux cadres supérieurs. 48% sont propriétaires d'une maison familiale. Pour 87%, Swissbau est la plus importante ou l'une des

² Cette manifestation bénéficie du soutien et de l'encouragement du Département de l'instruction publique, qui diffusera une information dans les écoles vaudoises.

plus importantes expositions de la construction. 18% travaillent dans les principaux métiers du bâtiment et 18% dans un bureau d'architecture. Les professionnels des branches Installations techniques, Second œuvre et Ingénierie/planification sont représentés avec une proportion se situant entre 14 et 11%.

La grande majorité - 83% - considère que l'exposition est «très claire» à «claire». Avec 79% des personnes interrogées qui qualifient l'exposition d'«excellente» à «bonne», l'appréciation globale est très positive.

Côté exposants, on s'est félicité de la qualité des visiteurs professionnels que des entretiens menés sur les stands, des contacts renoués avec d'anciens clients ou noués avec de nouveaux clients potentiels, ainsi que du vif intérêt suscité par les nouveautés. La partici-

pation à Swissbau 89 a permis d'obtenir un effet publicitaire durable tout en consolidant la confiance dans l'efficacité et la capacité d'innovation de l'industrie suisse de la construction.

Les exposants étrangers ont été spécialement impressionnés par le fort afflux de visiteurs professionnels ou intéressés. La demande des visiteurs en matière de rénovation et d'assainissement de la substance architecturale existante montre que ce créneau est promis à un bel avenir en Suisse. On comprend désormais pourquoi la Suisse fournit par tête d'habitant une prestation de construction quatre fois supérieure à celle fournie par l'industrie de la construction de la Communauté européenne.

La prochaine édition de Swissbau aura lieu en 1991, de nouveau dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle.

(1969), le traitement des signaux (1969), les télécommunications et la microélectronique. Il a également été l'animateur des Journées d'électronique de l'EPFL, de renommée internationale, pendant plus de seize ans. Il a été nommé professeur honoraire en 1986.

Ses relations avec l'industrie se sont notamment concrétisées par la présidence qu'il a assumée du Groupe d'électronique de Suisse occidentale. Il a aussi

été très actif dans les deux principales sociétés d'électriciens en Suisse, l'Association suisse des électriciens (ASE) et l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE). Dynamique et enthousiaste, le professeur Dessoulavy laisse le souvenir d'un maître qui a eu le bonheur de pouvoir concilier son goût pour les télécommunications et l'activité sportive.

Environnement: cycle d'études postgrades

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne offrira, pour la 14^e fois, à partir de novembre 1989, un cycle d'études postgrades en protection de l'environnement. Les objectifs d'une telle formation sont de permettre à des ingénieurs ou à des scientifiques, jeunes diplômés ou avec déjà quelques années d'expérience professionnelle:

- d'actualiser leurs connaissances
- d'approfondir leurs connaissances dans le sens d'une spécialisation
- d'élargir leurs connaissances dans le sens d'une ouverture pluridisciplinaire.

Le cycle d'études postgrades se déroulera du 3 novembre 1989 au 28 février 1991. Il se compose d'une première partie d'enseignement d'une durée de 26 semaines, comprenant des cours, séminaires, visites techniques et travaux de laboratoire, et d'une deuxième partie de recherche, d'une durée de 8 mois. La réussite du cycle complet est sanctionnée par un certificat de maîtrise de spécialisation.

L'enseignement est structuré en modules groupés autour d'un tronc commun et de cinq spécialisations.

Le génie de l'environnement: méthodes et procédures d'aggrégation des connaissances relatives aux impacts des activités de l'homme sur l'environnement; méthodes d'évaluation multicritère et processus d'aide à la décision concernant la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement et de la santé des populations.

La gestion des eaux: évaluation des ressources et des besoins en

eau, organisation des données et confrontation entre l'offre et la demande, procédure d'optimisation et de gestion des systèmes simples ou à buts multiples.

La biotechnologie environnementale: étude des procédés de bioconversion des déchets industriels, agroalimentaires et municipaux en vue de leur valorisation ou de leur élimination.

L'écotoxicologie: étude des systèmes écologiques, des pollutions chimiques qu'ils subissent et des conséquences toxicologiques et écotoxicologiques qui en résultent; méthodes de prévision des effets.

La protection des sols: facteurs de différenciation des pédosystèmes, causes et mécanismes de leur dégradation, mesures de protection à préconiser dans le cadre d'une gestion optimisée des sols et de la lutte contre le dépérissement des forêts.

Ce cycle d'études postgrades est ouvert à:

- des ingénieurs du génie rural, du génie civil, agronomes, forestiers, chimistes, physiciens
- des scientifiques licenciés ou diplômés en biologie, sciences de la terre, sciences naturelles, géologie, géographie, chimie.

Les demandes d'admission doivent être déposées *au plus tard le 15 août 1989* avec les documents usuels.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à: Cycle postgrade Environnement, IGE, EPFL-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/ 693 27 15 ou 693 27 23.

Création d'un Prix IGS pour les géosynthétiques

Appel aux candidats

Le Conseil de l'IGS (Société internationale des géotextiles) a décidé de créer un Prix IGS afin d'encourager les efforts des producteurs, utilisateurs, ingénieurs et chercheurs dans le domaine de la production, de l'utilisation ou de la connaissance scientifique des géotextiles, géomembranes et produits apparentés (géosynthétiques). Les géosynthétiques sont un terme générique qui couvre notamment les textiles (géotextiles), les films (géomembranes) et des produits apparentés (géogrilles, géocomposites, etc.), utilisés en génie civil pour différentes applications telles que les renforcements de sols, le soutènement des murs, la séparation de couches, le drainage, l'étanchéité, etc. L'utilisation de ces matériaux, pratiquement inconnus il y a quinze ans, s'est développée vigoureusement et est désormais une partie intégrante des techniques de génie civil.

Les premiers Prix IGS seront attribués pour des réalisations

effectuées, ou dont la validité a été démontrée, pendant la période 1987-1988. Sous la forme d'une médaille frappée à cette occasion et d'un diplôme, ils seront présentés pendant le IV^e Congrès international sur les géotextiles, qui se tiendra à La Haye du 28 mai au 3 juin 1990. Les candidatures, présentant et décrivant des réalisations effectuées dans le domaine des géotextiles, géomembranes ou produits apparentés, doivent être envoyées au secrétariat de l'IGS *avant le 31 mars 1989*. Elles peuvent appartenir aux catégories suivantes: essais et matériel d'essais, instrumentation, évaluation des performances, conception et méthodes de conception, construction et méthodes de construction, aspects fondamentaux, etc.

Le texte anglais du règlement, spécifiant les différentes conditions de présentation des candidatures, les catégories, etc., peut s'obtenir auprès du secrétariat de l'IGS, 51, av. des Cerisiers, B-1040 Bruxelles.

EPFL

Décès du professeur Dessoulavy, un maître de l'électronique

Roger Dessoulavy, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) pendant trente-quatre ans, est décédé le 16 février 1989. Ingénieur diplômé de l'EPFZ, il avait été nommé professeur d'électronique et de télécommunications à l'EPFL en 1952, après avoir pas-

sé quelques années dans l'industrie puis à la Direction générale des PTT à Berne.

Vu l'évolution rapide de son domaine, le professeur Dessoulavy a contribué à la création de nouvelles unités d'enseignement et de recherche à l'EPFL, telles que les systèmes logiques

